# Conseil d'administration de Grenoble Swing
# Compte-rendu de la réunion du 30 novembre 2025

### Lieu

Chez Manon & Marc, à Saint-Egrève

### Membres présents

Carole, Sami, Gilles, Guillaume, Rafael, Jean-Yves, Lucie, Vincent, Manon, Marc.

François et Sophie sont excusés.

### Ordre du jour

1. Tour de table
2. Fonctionnement du conseil d'administration
3. Election du bureau
4. Retour sur l'Assemblée Générale
5. Groupe de travail sur les relations GS–structures pros
6. Divers

*Début de la réunion à 18h30 – Prise de notes : Marc*

*Président de séance : Jean-Yves (en sa qualité de co-président sortant)*

## 1 Tour de table

Les membres du nouveau CA ne se connaissant pas encore tous, un tour de table permet à chacun de se présenter, et de rappeler son parcours au sein de l'association.

- Vincent est l'un des co-fondateurs de l'association, en 2004. Il a quitté le Bureau de l'association il y a 10 ans environ, mais continue de siéger au CA, où sa mémoire de la vie de l'asso et sa bonne connaissance des dossiers de longue haleine (les contrôles fiscaux passés, notamment) sont des apports précieux.
- Sami est nouveau au CA. Il est à GS depuis 4 ans, et a envie de s'impliquer davantage dans cette association qu'il apprécie beaucoup. Il a du temps libre cette année, et serait prêt à siéger au Bureau.

- Gilles, trésorier payeur depuis 2 ans, a à coeur de bien faire les choses, et de les faire jusqu'au bout. Il est donc prêt, cette année encore, à endosser ce rôle, mais devra passer le relais à quelqu'un au printemps prochain, date à laquelle il quittera Grenoble pour une durée indéterminée.

- Guillaume est nouveau au CA. Il est à GS depuis 7 ans, et a souhaité rejoindre le CA afin de travailler sur la question des relations de l'association avec les structures professionnelles locales, ainsi que celle des cours avancés à Grenoble Swing, qui prennent cette année la forme des Advanced Fridays. Il regrette la perte de plusieurs des meilleurs danseurs de l'asso ces dernières années.

- Rafael a déjà siégé 3 ans au CA, de 2019 à 2022. A l'époque déjà, la question de la "fuite des cerveaux" évoquée par Guillaume était très présente selon lui. Il a également suivi de près le contrôle fiscal en cours à l'époque. Il s'était mis en retrait suite à la naissance de son enfant, mais souhaite s'investir à nouveau davantage dans la vie de l'asso.

- Jean-Yves, co-président sortant arrivé au bout de son mandat de 3 ans, s'est re-présenté avec des motivations similaires à celles de Gilles, afin de finir le travail de simplification et d'assainissement comptable de l'association engagé avec Sophie, Gilles, et Manon, et pouvoir passer la main avec le sentiment du devoir accompli. Il rempile avec plaisir, ayant passé de bons moments en CA au cours des trois dernières années. Il souhaite continuer de contribuer à la vie de l'asso, dont il est fier du rôle de creuset social.

- Carole, au CA depuis 2 ans, est là pour contribuer à la vie de l'association, qui l'a beaucoup nourrie au fil des années. Le relationel lui tient particulièrement à coeur, et elles souhaiterait continuer "d'aider là où ça coince", en trouvant les points de friction et en aidant à les résoudre.

- Marc est au CA depuis 1 an. L'an dernier, il s'est contenté de participer aux réunions et discussions, mais cette année il souhaiterait s'investir davantage, notamment en s'occupant des comptes-rendus de réunions, et en essayant de documenter l'historique des contrôles fiscaux et des choix opérés pour y répondre.

- Manon est aussi au CA depuis 1 an. Elle s'est beaucoup investie l'année passée sur la transition d'Assoconnect vers Dance Nearby, ainsi que sur l'harmonisation des documents budgétaires de l'association, avec Sophie. Elle souhaite poursuivre ce travail, et pourquoi pas entamer d'autres chantiers liés aux outils numériques de l'asso.

- François a été trésorier de l'association de 2019 à 2022, et est de retour au CA depuis un an, au poste de secrétaire-adjoint. Il souhaite continuer à gérer les canaux de contact principaux de l'association (info@grenobleswing.com, messagerie Dance Nearby), comme il l'a fait l'année passée. (Message transmis par Manon)

- Sophie est au CA depuis 2 ans, et a donné beaucoup de son temps et de sa personne pour la comptabilité de l'asso. Elle va devoir lever le pied, en raison notamment d'un changement de situation professionnelle qui interviendra en janvier prochain. Elle reste encore quelques mois, afin de permettre le tuilage avec les personnes qui prendront sa relève. (Message transmis par Manon)

- Lucie est nouvelle au CA, et a rejoint GS en septembre 2024, après avoir découvert l'asso lors du gala en plein air. Elle rejoint le CA car elle est bénévole au sein de diverses associations depuis son adolescence, et souhaite découvrir nos instances. Etant déjà trésorière d'une autre association, elle a une bonne connaissance du fonctionnement associatif (mais ne souhaite pas s'engager au bureau pour l'instant).

# 2 Fonctionnement du conseil d'administration

Jean-Yves rappelle les grandes lignes du fonctionnement du CA : quatre ou cinq réunions par an, complétées par des visios, des débats et des votes en ligne tout au long de l'année.

Sont également rappelés les principaux outils utilisés au CA pour échanger et documenter notre travail :

- communication par mail pour les messages importants et les échanges avec les autres équipes de l'asso
- groupe Signal, pour les infos urgentes et la prise rapide de renseignements notamment. (Nous disposons aussi d'une instance Discord avec un canal dédié pour le CA, mais celui-ci n'est pas utilisé par le CA actuel.)
- suites Google (Drive, Documents) et Framasoft (Framadate, Framapad) pour la rédaction et le stockage de documents, la transmissions de factures, les débats et votes en ligne, etc.
- site web, pour mettre à disposition de tous les membres les comptes-rendus de nos réunions, des assemblées générales, etc.

Clarification des tâches du secrétariat : Fransoiz s'occupait de la réservation de salles, des relations avec notre assureur, des signatures de conventions, de courriers divers, de l'organisation des réunions. Cependant, certaines de ses fonctions étaient parfois remplies par Jean-Yves ou Erick, lorsque cela semblait plus adapté : Jean-Yves pour les relations avec les profs, par exemple. Il semble souhaitable aux personnes présentes de conserver cette flexibilité.

Clarification des tâches du trésorier comptable : celui-ci fait l'interface entre le trésorier payeur (en charge des paiements) et le cabinet d'experts-comptables qui s'occupe de l'enregistrement comptable de nos opérations. Cela consiste notamment à :

- centraliser les factures bonnes à payer et les notes de frais
- tenir à jour le budget prévisionnel de l'association
- extraire et formater les historiques des transactions en ligne (hier sur Assoconnect, aujourd'hui sur Dance Nearby) pour les mettre à disposition du cabinet d'experts-comptables.

# 3 Election du Bureau

Un tour de table permet à chacun de signaler ses affinités avec les postes à pourvoir au Bureau. Après quelques minutes d'échanges, les personnes suivantes se portent candidates :

| | |
|---|---|
| Co-président | Jean-Yves Roger |
| Co-présidente | Manon Behr |
| Trésorier payeur | Gilles Roche |
| Trésorier comptable | Sami Courie |
| Trésorier adjoint | Guillaume Ferlin |
| Secrétaire | Marc Schott |
| Secrétaire adjoint | François Bouloc |

**Vote** – 10 voix pour, aucune voix contre, aucune abstention : **Bureau élu à l'unanimité**

Guillaume est pressenti pour prendre la relève de Gilles, qui démissionnera très probablement au printemps prochain, pour cause de déménagement. D'ici-là, Gilles reste trésorier payeur, et s'occupera de faire le tuilage avec Guillaume.

Sami assume les fonctions de trésorier comptable dès à présent, mais sera formé et épaulé par Sophie jusqu'en janvier prochain.

Lucie s'occupera de la réservation des salles pour nos réunions, ainsi que des sondages permettant d'en fixer les dates.

François prêtera également main-forte à Marc dans ses tâches de secrétariat, notamment en s'occupant de répondre et redistribuer les mails nous parvenant sur notre adresse mail et sur Dance Nearby.

Carole s'occupera de la relève de notre courrier postal.

# 4 Retour sur l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale qui a eu lieu deux jours auparavant a été particulièrement longue et riche en discussions, en raison notamment de la présentation de l'ambitieux projet Story Swing Festival de Muriel, et de la présentation de Pom sur les relations entre Grenoble Swing et les structures professionnelles locales.

L'adoption du projet Story Swing Festival n'a pas été unanime, de la part entre autres de plusieurs membres du CA sortant : cela n'est pas dû au projet lui-même, qui est d'une qualité tout à fait remarquable et porté par une organisatrice aguerrie, mais plutôt lié aux craintes sur la charge de travail supplémentaire que ce nouveau "gros" festival représentera pour les trésoriers de l'association, déjà très sollicités tout au long de l'année (rentrée et Chill&Blues en septembre, Mini Gre Swing/Let It Slow en novembre, Super Flow On en janvier, Fallin'In Blues en mars, Tiny Balboa en avril, gala en juin, ateliers et Advanced Fridays tout au long de l'année…).

Dans ce contexte, il est rassurant de remarquer que Sami et Guillaume, tous deux élus à des postes de trésorier, sont aussi membres de l'équipe d'orga du Story Swing Festival : ils seront d'une aide précieuse lorsque ce projet se mettra en branle sur le plan comptable. Raf porte aussi la double casquette de membre du CA et membre de l'équipe d'orga, et François propose également son aide sur ce sujet.

La discussion passe ensuite à l'intervention de Pom lors de l'AG, et porte d'abord sur une clarification du statut actuel de l'association. Les articles 1 et 2 des Statuts (lien) sont relus en séance, pour rappel :

> ***Article 1 – Formation :*** *Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du [1er] juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour dénomination GRENOBLE SWING.*
>
> ***Article 2 – Objet :*** *Cette association a pour objet le développement, la promotion et l'apprentissage des danses SWING auprès de ses membres. Pour la réalisation de cet objet, l'association est notamment amenée à :*
>
> - *Organiser des cours, initiations, stages à destination de ses membres.*
> - *Permettre la participation de ses membres à des compétitions, festivals et démonstrations.*
> - *Organiser des évènements tels que bals, soirées dansantes, festivals, compétitions essentiellement pour ses membres et de façon épisodique pour tout public.*
>
> *[…]*

Vincent explique que suite au premier contrôle fiscal (2011–2014), plusieurs mesures ont été progressivement mises en place afin s'assurer que les activités proposées par l'association (1) soient centrées sur ses membres, et (2) mettent l'accent sur la dimension sportive de notre pratique. De l'avis de notre avocat, ces deux axes devaient nous permettre de nous différencier davantage des écoles de danses professionnelles de l'agglomération, à but lucratif, et avec lesquelles un trop grand degré de ressemblance a été l'une des raisons retenues par le Trésor Public pour justifier le redressement imposé à l'association suite à ce contrôle fiscal. C'est de cette époque que date l'inclusion répétée de la formule "…de ses membres" dans les statuts, ainsi que la décision de proposer un grand nombre d'entraînements libres hebdomadaires, ou encore l'adhésion à l'Office Municipal des Sports (OMS), par exemple.

L'esprit actuel de l'association, donc, est de promouvoir les danses swing auprès de ses membres (par opposition à un public plus large), par le biais des activités qu'elle propose en interne (par opposition aux activités proposées par d'autres structures), et avec une approche sportive.

Certains autour de la table trouvent dommage qu'un membre de l'association, professionnel par ailleurs, ne puisse plus participer à la vie de l'asso. D'autres répondent qu'un tel membre peut bien sûr toujours s'investir dans l'association, mais il doit obligatoirement le faire de manière désintéressée, et à titre bénévole, comme le stipule la phrase d'introduction du Règlement Intérieur (lien):

> *L'association Grenoble Swing est une association à but non lucratif. Tous les membres sont bénévoles, donc non rémunérés pour le temps consacré à l'activité de l'association.*

On finit par revenir à l'intervention de Pom lors de l'AG. Les personnes présentes qui siégaient au CA au moment de certains exemples évoqués par Pom partagent leurs souvenirs, et les mesures prises pour répondre à certaines des critiques légitimes émises au fil des ans.

Le discussion se poursuit ; tout le monde est d'accord pour dire qu'il est important de faire le travail de clarification qui permettra d'éviter à l'avenir que certains adhérents "pros" se sentent traités différemment, et de garantir que les mêmes règles s'appliquent à toutes et tous. Le CA du 11 novembre dernier avait d'ailleurs été consacré en bonne partie à ce sujet.

# 5 Groupe de travail sur les relations GS–structures pros

Lors de l'assemblée générale, Pom a exprimé le souhait de voir se former un groupe de travail constitué d'adhérents – professionnels ou non, membres du CA ou non –, ayant pour mission de proposer des règles complètes et claires pour régir les relations entre Grenoble Swing d'une part et les structures professionnelles/commerciales locales d'autre part. Ceci dans l'intérêt de la scène swing locale, afin de préserver son dynamisme, prévenir son morcellement, et garantir l'égalité de traitement des structures professionnelles locales par l'association, indépendamment des affinités personnelles qui peuvent exister dans ces relations.

Il avait été rappelé lors de l'assemblée générale que l'aval du CA ou de l'AG n'étaient pas nécessaires pour constituer un tel groupe de travail, et que tout un chacun est libre de prendre ce genre d'initiatives au sein de l'association. Néanmoins, étant donné que plusieurs personnes présentes sont intéressées par la démarche, et souhaitent s'y associer, il est proposé que le CA s'occupe d'organiser une réunion de lancement pour le groupe de travail : toute personne intéressée pourra alors venir à cette réunion inaugurale, qui permettra de constituer le groupe et d'en définir les modalités de travail.

Un vote est tenu pour décider si le CA souhaite organiser cette réunion, et offrir ainsi un cadre de travail au groupe appelé de ses voeux par Pom :

**Vote** – 9 voix pour, aucune voix contre, 1 abstention : **Proposition adoptée**

Guillaume souhaite participer à ce groupe pour le CA, il s'agissait même d'une de ses motivations principales pour se présenter ; plusieurs autres administrateurs pourraient également être intéressés. Comment recruter les autres membres ? Le CA est d'accord pour dire que seuls des adhérents devraient pouvoir participer, et qu'on ne devrait donc pas recruter via la newsletter. On pourrait par exemple envoyer un appel aux adhérents via Dance Nearby, en annonçant une date et un lieu pour la première réunion.

Guillaume et Raf vont prendre contact avec la Maison des Associations, qui peut nous conseiller sur ce sujet des relations entre assos et structures commerciales, afin de convenir d'un rendez-vous avec eux, auquel pourront se rendre les membres du CA intéressés.

L'une des premières questions que ce groupe de travail aura à trancher sera sans doute celle du point de départ à utiliser pour les discussions : les doléances exprimées par Pom en AG ? La proposition de charte d'Amélie, étudiée et débattue en CA cet automne ? Un "top 5" de points que chaque membre du groupe apporte à la première réunion ? Ce sont là quelques idées.

Autre question importante qu'il faudra aborder : quel résultat/"livrable" est attendu ? Pour l'instant, le CA aurait une préférence pour que cela prenne la forme d'une série d'amendements au règlement intérieur, et/ou une FAQ ajoutée en annexe.

Quelle que soit la composition et le méthode de travail retenues, le CA s'engage bien entendu à étudier avec intérêt toutes propositions concrètes qui seront formulées par ce groupe.

# 6 Divers

Avant de lever la séance, plusieurs points secondaires sont évoqués, parmi lesquels les suivants :

- Marc contactera l'équipe com', afin que les comptes-rendus de l'AG et du CA soient inclus dans la newsletter dès qu'ils seront prêts à être diffusés.
- En concertation avec l'équipe com', Raf et Marc aimeraient travailler à la simplification de notre site : maintenant que la gestion des inscriptions pour tous nos cours et évènements a été basculée sur Dance Nearby, il y a beaucoup à gagner à alléger le plan actuel du site. Cela pourrait aussi être l'occasion de rendre plus visibles les règlements et comptes-rendus de réunions (bien que ceux-ci soient déjà accessibles sur le site dans sa forme actuelle, à la page "Espace Adhérents").

*Fin de la réunion à 23h*